



CONVENTION DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

2013 - 2015

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CAYRES-PRADELLES
Place de l'église – 43490 Costaros
Tél. : 04-71-57-88-00 / Fax : 04-71-57-88-01
Courriel : contact@ccpcp.fr
www.ccpcp.fr

PRÉSIDENT : GUY HILAIRE

Préambule

Cette 4^{ème} convention de développement culturel illustre le solide partenariat entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles, tous deux animés par la volonté de considérer la culture comme un réel projet de territoire et de permettre à tous l'accès à la lecture, à la musique, au spectacle vivant et à la découverte du patrimoine.

Cet engagement s'est traduit par la création puis la pérennisation des postes de DUMiste et de médiateur du livre, ainsi que dans la volonté de renforcer la structuration du réseau intercommunal des bibliothèques et l'aménagement de certains équipements culturels.

Cette convention aspire à conforter les projets en cours sans systématiquement lancer de nouveaux chantiers ambitieux qui demanderaient moyens humains et financiers importants. Il est question ici de parfaire la qualité de l'offre culturelle sur le territoire de Cayres-Pradelles et de conforter ces actions en tenant compte des nouvelles problématiques conjoncturelles.

Dans la continuité du travail amorcé autour du Livre et de la Lecture, il a été décidé de positionner fortement la Communauté de communes sur le numérique tout en continuant le travail de professionnalisation du réseau des bibliothèques, autant humain que matériel.

L'accent sera également mis sur l'accompagnement de la programmation culturelle auprès des différents publics, notamment en organisant un festival intercommunal sur la commune d'Arlempdes et en apportant un soutien affirmé à certaines manifestations phares du territoire comme Les Fêtes Renaissance de Pradelles ou le festival de poésie Terroir en Rimes.

Pour les trois prochaines années, 2013-2015, les actions déjà déployées sur le territoire sont confirmées, et de nouvelles actions notamment en terme de création artistique et d'équipements culturels seront engagées. Pour ce faire, la Communauté de communes sollicite le renouvellement du partenariat avec le Département de la Haute-Loire.

L'ensemble des actions est formalisé dans la convention de développement culturel de quatrième génération, 2013-2015 dont une présentation synthétique est faite ci-après.

Dans ce contexte, le Département de la Haute-Loire et la Communauté de communes du Pays de Cayres - Pradelles s'associent pour contribuer, chacun selon ses responsabilités et moyens, à la mise en œuvre de ces objectifs au moyen de cette convention de développement culturel dont l'application est prévue sur trois ans à partir du 1^{er} janvier 2013.

IL EST DONC CONVENU ENTRE :

LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE, REPRESENTÉ PAR SON PRÉSIDENT GERARD ROCHE

ET

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CAYRES – PRADELLES, REPRÉSENTÉE PAR SON PRÉSIDENT GUY HILAIRE DUMENT HABILITÉ PAR DÉLIBÉRATION DU 16 OCTOBRE 2013.

LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

ARTICLE 1- OBJECTIFS :

Le Département et la Communauté de communes affirment leurs engagements communs et concertés sur le territoire du Pays de Cayres - Pradelles, et identifient les projets sur lesquels ils consentiront un effort commun, afin de créer les conditions d'un développement culturel durable.

Les actions sont les suivantes :

1. CREATION ET RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS ET SERVICES CULTUREL :

A. Réseau intercommunal des bibliothèques :

Depuis l'embauche d'un médiateur du livre et de la lecture sur la Communauté de communes en 2005, un travail considérable a été réalisé afin de créer un réseau intercommunal des bibliothèques, notamment à travers la tenue de réunions de secteur, l'échange entre les bénévoles, l'aide à la formation, les conseils techniques, l'amélioration des équipements des bibliothèques et la mise en place d'une programmation culturelle autour du livre et de la lecture.

L'accompagnement du poste de médiatrice du Livre et de la Lecture par le Département dans le cadre du Plan Départemental de la Lecture a pris fin en 2010. Cette aide a permis à la Communauté de communes de pérenniser le poste de médiateur et de construire une réelle politique de lecture publique à l'échelle du territoire. En 2011, le Département a versé une subvention de 6 094 euros pour l'aide à l'informatisation du réseau des bibliothèques. Aujourd'hui, le premier pan de l'informatisation est terminé. La Communauté de communes s'inscrit dans la volonté de la Conseil régional d'Auvergne ainsi que de celle du Département de la Haute-Loire de développer le numérique sur le territoire. De nouvelles réflexions voient le jour quant au développement numérique du réseau des bibliothèques qui se professionnalise toujours plus.

a. Enjeux numériques

En juin 2011, le logiciel PMB, permettant un fonctionnement en réseau a été choisi pour l'informatisation des bibliothèques en concertation avec l'ensemble des bénévoles du réseau, le personnel de la Bibliothèque Départementale de Prêt et la médiatrice du livre et de la lecture. Deux ans ont été nécessaires pour former les équipes à l'utilisation du logiciel et pour cataloguer l'ensemble des fonds propres des bibliothèques.

Portail des bibliothèques RIBAL

Le portail informatique des bibliothèques appelé RIBAL (Réseau Intercommunal des Bibliothèques entre Allier et Loire) a été créé en 2013. Il permet aux bibliothèques d'avoir une visibilité conséquente sur la toile et de promouvoir les différentes activités et actualités de leur bibliothèque. Grâce à ce site interactif les équipes mettront en valeur leur travail et feront mieux connaître leur bibliothèque (ex : édition des derniers coups de cœur, affichage de l'agenda culturel).

Ce portail est avant tout un nouvel outil pour le lecteur. Il lui permettra d'accéder à son compte en ligne où il lui sera possible de gérer ses emprunts et réserver des documents à distance. L'interactivité du portail RIBAL est renforcée grâce aux outils proposés aux lecteurs afin de poster des commentaires sur les articles, commenter et noter un livre ou un cd sur le catalogue en ligne ou encore partager une chronique via les réseaux sociaux.

Outre un outil de gestion et de promotion des bibliothèques, ce portail se veut également une porte ouverte sur le monde pour les utilisateurs. Il se propose de mettre en valeur des sites, des outils numériques et des initiatives culturelles afin de donner au public de Cayres - Pradelles et d'ailleurs l'accès à une sélection pertinente d'un maximum de contenu culturel.

Ce portail est alimenté par le médiateur du Livre et de la Lecture en concertation avec les responsables de chaque bibliothèque.

La mise en route de ce portail nécessite une formation auprès des bénévoles mais également du public. Afin de promouvoir le portail et d'en expliquer le fonctionnement, une plaquette d'information a été réalisée à destination du grand public. Le médiateur du Livre et de la Lecture, accompagné d'élus, organisera également des réunions publiques dans les communes qui le souhaitent afin de présenter le portail RIBAL à la population.

Formation autour des outils numériques

Notre société est clairement tournée vers le numérique. Aujourd'hui les échanges virtuels sont tout aussi importants que les interactions réelles, que ce soit dans le travail ou au sein de la sphère privée.

La place croissante que prennent les outils virtuels dans nos vies est inéluctable. Il est primordial de permettre à tout un chacun de maîtriser les outils numériques pour ne pas créer de situation d'exclusion.

Nous avons donc imaginé la formation au public en trois axes :

- Formation au sein des bibliothèques : former le public à la recherche sur internet et aux outils qui découlent de ces pratiques.
- Organisation de conférences à destination des parents, enfants et adolescents sur l'utilisation d'internet : les dangers comme les avantages.
- Développement de la lecture numérique en bibliothèque : sélections de site, utilisation de liseuses et tablettes

Ce plan de formation est complémentaire de l'offre de formation proposée par la Bibliothèque Départementale.

La Communauté de communes va faire l'acquisition de 12 liseuses (à 129 euros l'unité) et d'une tablette Ipad à 379 euros soit un coût total de 1927 euros. Pour cette achat d'équipement numérique, le Département accorde une aide de 481.75 euros (taux de subvention de 25% dans le cadre du Plan Départemental Lecture).

Les bibliothèques proposent de nouveaux services

Dans la continuité du travail réalisé depuis l'informatisation du réseau, les bibliothèques de Cayres Pradelles se placent résolument sur le créneau numérique. Parce qu'il est souvent plus difficile de trouver une offre culturelle en territoire rural qu'en ville, la Communauté de communes réfléchit à tous les moyens mis à sa disposition pour permettre à ses habitants de bénéficier de services de qualité. C'est pourquoi la mise en place progressive de différents services numériques est à l'étude dont le premier serait la Vidéo à la Demande via un abonnement à la Médiathèque Numérique (service Arte et Universciné). Cette offre vient pallier l'absence de documents vidéo au sein de la Bibliothèque Départementale. D'autres services comme l'accès à la presse numérique ou encore l'autoformation sont à l'étude et pourrait faire l'objet d'un avenant.

Il va sans dire que la mise en place de ces services sera fortement accompagnée par le médiateur du Livre et de la lecture.

b. Finalisation des équipements de lecture publique

La précédente convention a permis de réaliser de gros efforts de mise à niveau des équipements de lecture publique sur le territoire. Ainsi, la bibliothèque d'Alleyras intégrée au nouveau théâtre est devenue un lieu de vie incontournable pour la commune, tout comme la bibliothèque de Barges qui accueille régulièrement des animations jeune public.

Les élus et les bénévoles réfléchissent à des projets de d'amélioration des équipements pour les bibliothèques de Séneujols, Saint Jean Lachalm et Landos. Ces projets pourraient faire l'objet d'un avenant.

B. Spectacle vivant :

Les services de la Communauté de communes réinventent la gestion de la programmation culturelle sur le territoire. Il est préféré à l'itinérance des premières années l'occupation de lieux équipés et identifiés par le public.

Ainsi trois salles ont été identifiées sur le territoire comme lieu de diffusion : le théâtre d'Alleyras, la salle socioculturelle de Joncherettes sur la commune de Rauret et la future salle socioculturelle de Landos.

Ces lieux accueilleront les spectacles nécessitant des moyens techniques importants et bénéficieront d'un matériel scénique à demeure. Les petites formes seront jouées au sein des bibliothèques du réseau ou dans des lieux insolites.

a. Création d'une salle à vocation sociale et culturelle à Landos

La commune de Landos s'est lancée dans la réhabilitation de sa salle des fêtes. De nombreuses associations culturelles ont besoin d'un lieu adapté à leur pratique (ex : Cinévasion, fanfare intercommunale L'Intrépide, danse contemporaine avec l'association La Clandestine, association Gym et Danse etc.). Le collège Stevenson et l'école à dimension intercommunale de Landos utilisent régulièrement cet espace dans le cadre des séances de préparation et des représentations finales (chorale, atelier théâtre etc.).

Le nouveau bâtiment rénové et agrandi est prévu pour accueillir 600 personnes. Elles pourront bénéficier d'un équipement adapté à une salle de spectacle. En effet, une passerelle technique surplombera la nouvelle scène dotée de pendrillons amovibles et d'un écran de cinéma rétractable. Cet équipement sera renforcé par un matériel son et lumières qui permettra la programmation de spectacles avec une technique plus lourde que les spectacles jusqu'alors programmés. En matière de programmation culturelle, la nouvelle salle socioculturelle de Landos permettra surtout d'organiser des concerts dans de bonnes conditions et d'inscrire à terme notre collectivité dans le programme SOLIMA (schéma d'orientation de développement des lieux de musiques actuelles). Nous pourrions ainsi mieux accompagner les initiatives autour de la musique qui sont nombreuses sur le territoire.

b. Matériel scénique

Pour permettre la programmation et la diffusion du spectacle vivant dans les meilleures conditions possibles, la Communauté de communes envisage de renforcer son parc en matériel scénique. Par ailleurs, les communes de Rauret et Landos pourraient équiper d'ossature fixe leurs salles de spectacles, ce qui faciliterait l'accueil dans chacune des salles.

Pour ces équipements, le Département pourrait intervenir dans le cadre des CG2D à partir de 2015 : bibliothèques et espaces scéniques.

2. DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES CULTURELLES :

A. Soutien aux pratiques amateurs :

a. Pour un public enfants/adolescents

Des conventions de partenariat sont établies chaque année avec le collège pour l'atelier théâtre du collège Stevenson.

L'objectif est de poursuivre, pour les années 2013 à 2015, le travail engagé depuis plusieurs années avec les élèves du collège et un professionnel du spectacle vivant. Le Département pourrait soutenir cette action dans le cadre de projet extrascolaire Art et Culture.

La DUMIste et le corps enseignant du territoire continuent de travailler ensemble autour de projets musicaux dont certains pourraient donner lieu à des représentations de fin d'année ou s'intégrer dans un projet fédérateur.

La Communauté de communes s'est enrichie d'un nouveau service Enfance Jeunesse dont « le secteur ados » est très actif, spécialement dans le domaine de la musique. Le matériel scénique de la collectivité est mis à disposition des ados pour que ces derniers montent leurs projets musicaux encadrés par leur animateur Matthieu Gimenez. Des partenariats sont organisés entre « Le secteur ados » et certaines compagnies intervenant dans la programmation culturelle de la Communauté de communes, notamment afin de valoriser les métiers liés à la technique du spectacle vivant.

Un projet de studio d'enregistrement, en lien avec les médiathèques du territoire, est à l'étude.

Le Département pourrait être sollicité dans le cadre des CG2D : subventions aux bibliothèques et espaces scéniques ou dans le cadre du dispositif musiques actuelles. Le studio pourrait s'intégrer dans le dispositif du SOLIMA et être ouvert aux associations.

b. Pour un public adulte

La Communauté de communes soutient les pratiques amateurs dans les domaines du théâtre (aide à la compagnie amateur : financement du travail du metteur en scène) et du livre et de la lecture et la musique.

Elle soutient notamment la troupe de théâtre amateurs Les Art'amis ainsi que la fanfare l'Intrépide de Landos.

Le réseau des bibliothèques est dynamique. En plus d'accueillir le public, des expositions, des conférences, des rencontres d'auteurs, des journées thématiques sont régulièrement organisées. Au sein de cette programmation, la médiatrice du livre et de la lecture propose des ateliers autour de l'écriture, des heures du contes ou encore des ateliers découvertes (pop-up, livres pour les bébés lecteurs...Etc).

Depuis 2009, les ateliers d'écriture animés par Igor Chirat, artiste metteur en scène, sont plébiscités par un public conquis. Ces ateliers s'articulent autour de six séances indépendantes les unes des autres avec un projet d'écriture autour d'une thématique annuelle. Les ateliers sont ouverts à douze personnes maximum et se déroulent un samedi par mois à partir de février au sein des bibliothèques du territoire ou dans des lieux insolites.

A la fin de cet atelier les textes des participants qui le désiraient sont mis en valeur grâce à une soirée de lecture publique à la salle socioculturelle de Joncherettes accompagnée d'une exposition.

Devant le désir de certains membres de cet atelier de mettre leur texte en voix et à la demande de plusieurs habitants du territoire, la Communauté de communes proposera en novembre 2013 un stage de lecture à voix haute. Cela permettra de créer des passerelles encore plus solides entre les différents publics et disciplines du livre et de la lecture.

B. Échanges avec les différents publics :

a. Sensibilisation des publics

La Communauté de communes a recruté des professionnels (DUMIste et médiatrice du livre) qui interviennent régulièrement auprès des différents publics pour les sensibiliser et les familiariser aux différentes pratiques culturelles.

b. Professionnalisation du réseau des bibliothèques

Le réseau de lecture publique de Cayres-Pradelles ne cesse d'évoluer et de se professionnaliser. Le public est accueilli dans des locaux adaptés quasiment partout sur le territoire, l'informatisation permet aujourd'hui de proposer de nouveaux services performants et les différentes équipes de bénévoles sont de plus en plus qualifiées.

En effet, la professionnalisation du réseau des bibliothèques est une priorité permanente. Les bénévoles bénéficient d'une multitude d'opportunités afin de se former en :

- Suivant les formations proposées par la Bibliothèque Départementale
- Demandant le soutien de la médiatrice du livre et de la lecture
- Suivant les formations animées par la médiatrice du livre et de la lecture

Pour toutes ces actions, la Communauté de communes ne sollicite pas d'aide (à l'exception de l'atelier théâtre du collège). Cependant, si ces actions s'inscrivent dans des projets fédérateurs qui permettent de lier les publics, la participation du Département pourrait être envisagée (à programmer dans les avenants).

C. Organisation de la création et de la diffusion culturelles :

a. Soutien à la programmation culturelle

1) Programmation culturelle annuelle :

La Communauté de communes met en place chaque année une saison culturelle variée qui s'adresse aux différents publics du territoire.

Depuis septembre 2013, la programmation culturelle de la communauté de communes s'est alignée sur le calendrier scolaire et propose une dizaine de spectacles à destination de tous les publics autour de la danse, du théâtre, du conte et de la musique.

La communauté de communes de Cayres Pradelles travaille depuis 2012 avec celle de l'Emblavez sur une programmation partagée autour du conte. Le réseau des bénévoles des médiathèques est associé aux choix des spectacles.

Le travail autour d'une programmation partagée est également à l'étude en partenariat avec la communauté de communes du pays de Saugues.

Certains spectacles pourraient faire l'objet d'un accompagnement du Département s'ils s'inscrivent dans le cadre des Déboulés de Mai (danse) ou de l'Altitive (musiques actuelles).

2) Festival Les couloirs du temps (fêtes Renaissance à Pradelles) :

L'association des Couloirs du Temps à Pradelles organise depuis 2011 en collaboration avec le Comité des Fêtes de Pradelles, Les Amis du Vieux Pradelles, la Mairie, la Communauté de communes et tous les habitants Pradelains, les Festes Renaissance. Aux portes du sud de l'Auvergne, du département de la Haute-Loire, dans un village classé Plus Beau Village de France, cette manifestation investit de nombreux bénévoles. Pendant 3 jours, tout le vieux Pradelles est fermé, des portes en bois construites par des bénévoles cerclent la vieille ville pour mettre en valeur le vieux Pradelles. Les participants bénéficient de l'atelier de confection de costumes réalisés par des bénévoles, l'immersion dans l'univers des Festes Renaissance est total.

A l'origine ces fêtes historiques étaient portées par la mairie notamment pour mettre en valeur le patrimoine remarquable de ce plus beau village de France. Aujourd'hui, la volonté de l'association est de s'ouvrir au territoire de la Communauté de communes en organisant, entre autres, des randonnées contées entre Arlempdes (autre village classé) et Vielprat. Le public est convié à un pique-nique, il peut admirer la descente aux flambeaux et profiter de visites animées par le Pays d'Art et d'Histoire.

L'association Les Couloirs du Temps travaille avec des associations de Pradelles mais également d'autres territoires comme la troupe de théâtre amateur les Art'Amis dont le travail est inscrit dans cette convention.

L'événement Festes Renaissance est à plusieurs titres une manifestation culturelle phare de notre territoire au cours duquel les spectateurs sont invités à pratiquer de nombreuses activités :

- Initiation à la danse renaissance à l'ouverture du Bal
- Randonnée contée et visite commentée par les animateurs du Pays d'Art et d'Histoire du village d'Arlempdes
- Animations théâtrales Leonardo De Vinci et Peinture de la Renaissance : collectif Propero et Salvator pour l'année 2012
- Soirée conte avec des conteurs professionnels
- Dédicace d'auteurs
- Concours de peinture, partenariat entre les écoles d'art du Puy-en-Velay et de Lyon
- Conférence sur l'histoire de la ville par Christian BUCILLA président l'association des amis du vieux Pradelles « Pradelles au XVIème siècle »

L'ambition des bénévoles de cette association serait de porter pour les prochaines années un projet de création théâtrale.

L'édition 2013 qui s'est déroulée du 12 au 14 juillet a rassemblé 3 000 visiteurs. Sur un budget global de 15 000 euros le Département versera une aide de 500 euros au titre de cette convention.

3) Festival Résonance entre Allier et Loire

Les élus réfléchissent à l'organisation d'un temps fort le premier week-end de juillet, vraisemblablement à Arlempdes, afin de recréer un rendez-vous culturel estival sur le territoire. Ils travaillent avec le Transfo pour lancer un appel à projet à destination de compagnies théâtrales. Le Département sera bien évidemment associé à cette réflexion et sollicité financièrement si le projet aboutit.

b. Création artistique collective:

Festival Terroir en Rimes

Dans le cadre du Printemps des poètes, le festival Terroir en Rimes a été créé en mars 2008 à l'initiative des bénévoles de la bibliothèque de Landos. En recevant des poèmes des quatre coins du territoire, ces derniers se sont très vite rendu compte de l'engouement des habitants pour la poésie. Ils ont donc décidé de créer le festival en demandant le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles par le biais du médiateur du Livre et de la Lecture.

Le festival Terroir en Rimes est devenu un événement culturel clé du territoire. Il touche tous les publics (bibliothèque, écoles, collège, maison de retraite, secteur ados...etc) et offre une grande diversité d'animations : collecte de poèmes, expositions, conférence, spectacles, lectures, mallettes thématiques en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Haute Loire, formation aux bénévoles, animations poétiques (Brigades d'Intervention Poétique, PV poétique)...etc.

3. MISE EN VALEUR DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE CAYRES-PRADELLES

Dans le cadre de la première convention de développement culturel, la Communauté de communes avait réalisé, avec l'aide du Département, un inventaire des ressources patrimoniales liées au terroir et aux pratiques agricoles ; l'objectif était de mettre en place des outils de valorisation de ce patrimoine et de sensibiliser la population locale et extérieure (touristes, scolaires etc.).

Cet inventaire s'est déroulé en plusieurs étapes :

- 2004 : Jean-Noël BORGET du CPIE du Velay a réalisé un pré-inventaire des ressources patrimoniales liées au terroir et aux pratiques agricoles ;
- 2005 : accueil d'élèves de licence professionnelle pour la réalisation de l'inventaire et la constitution d'une base de données. Ce travail laborieux n'a pas donné entière satisfaction, dans la mesure où la base de données proposée ne correspondait pas aux attentes. Il est bon de préciser que le travail de recensement était considérable, d'autant plus pour des élèves qui découvraient le territoire et la méthode de travail.
- 2006 (2ème semestre) - 2007 : Le Conseil général s'est engagé à réaliser un inventaire du patrimoine bâti historique des deux cantons de Cayres et Pradelles. Cet inventaire s'appuie sur le corpus scientifique de l'Inventaire Général des Richesses de la France.

Les éléments retenus pour cette opération de recensement sont : les édifices cultuels (églises, chapelles, couvents, maisons d'assemblée), les croix, les châteaux, les maisons fortes, les fermes traditionnelles (matériaux, décors), l'architecture civile (mairie, écoles, gares, monuments aux morts), le petit patrimoine rural (fours à pain, lavoirs, abreuvoirs, fontaines), les moulins et les ponts.

Pour chaque élément, une fiche d'identification a été remplie, comprenant sa localisation précise, sa datation éventuelle, une description, un historique, sa protection éventuelle au titre des monuments historiques, son statut (privé/public). Des prises de vues numériques sont également réalisées.

Les données collectées sur le territoire alimentent ensuite la base de données «patrimoine de Haute-Loire» : un dossier électronique est créé pour chaque édifice. Cette base de données est un outil scientifique et culturel dont les différentes utilisations permettraient de répondre à des besoins d'étude, de connaissance et de gestion du patrimoine. Des déclinaisons, par exemple dans le domaine touristique, peuvent être envisagées.

L'opération sur le territoire de Cayres-Pradelles a débuté en juillet 2006.

Près de 500 notices architecturales ont été réalisées, ainsi que plusieurs milliers de photographies (Vielprat, St Paul de Tartas, Barges, St Arcons de Barges, St Haon).

Des réunions ont été organisées dans le dernier trimestre 2007 dans les communes pour présenter le travail de recensement auprès de ces communes. Un CD-Rom compilant toutes ces ressources a été distribué à chaque municipalité. Malheureusement les CD-Rom sont trop peu consultés.

A partir de cet inventaire, la Communauté de communes avait imaginé des actions de valorisation, de sensibilisation et d'éducation au patrimoine en direction de différents publics (scolaires, population locale, touristes, etc.) qui n'ont pas encore pu être mis en place. Elles pourraient faire l'objet d'avenants.

Ces actions de valorisation pourraient se décliner sous diverses formes :

- pour les scolaires : atelier de pratique artistique et culturelle, classe à projet artistique et culturel, projet fédérateur ;
- pour les jeunes en-dehors du temps scolaire : atelier du patrimoine ;
- pour le grand public : création d'outils de valorisation du patrimoine (exposition, concours de photos, guide méthodologique pour la réhabilitation, intégration des données au portail des bibliothèques RIBAL ou tout autre outil à inventer).

Ces actions pourront être menées en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire du SMAT du Haut-Allier, le CPIE du Velay, le Centre Culturel du Paysage, le Département, la DRAC, le Centre Départemental de Documentation Pédagogique et l'Education Nationale.

ARTICLE 2 – MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Une convention-cadre et ses avenants :

La présente convention constitue, pour les partenaires, une convention-cadre à partir de laquelle seront prises en compte, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013, des actions précises. La déclinaison des objectifs et des actions prévues en 2014 et 2015 sera formalisée au sein d'avenants annuels, au regard des évaluations annuelles et sous réserve des disponibilités financières de chacun des signataires de la présente convention.

Evaluation :

Le président de la Communauté de communes du Pays de Cayres – Pradelles établira un rapport rendant compte de l'utilisation des sommes perçues portant descriptif des actions mises en œuvre, ainsi que leur réalisation budgétaire sur une durée de douze mois d'application effective de la présente convention.

Toute subvention non utilisée ou utilisée non conformément aux engagements définis dans la présente convention fera l'objet d'un ordre de reversement.

C'est sur la base de ce rapport et de cette réalisation budgétaire que sera engagée la négociation de l'avenant n°1 et n°2.

Fait à Costaros, le

Monsieur le Président
De la Communauté de communes
Du Pays de Cayres – Pradelles

Monsieur le Président
du Conseil Général
de la Haute-Loire

Guy HILAIRE

Gérard ROCHE